

Le LEDP souhaite encourager le secteur de l'agriculture biologique à faire appel à ses services. Pour ce faire, un tarif spécial sera offert dès le printemps 2018.

TARIF BIO

QUOI

50% de rabais offert sur toutes les demandes d'analyse liée à l'agriculture biologique.

POURQUOI

L'agriculture biologique contribue directement à la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides. Les moyens de lutte sont souvent moins nombreux et les méthodes utilisées pour contrôler les ennemis des cultures plus complexes pour ce mode de production. Pour les producteurs biologiques, il est primordial de bien connaître le ou les ennemis qui s'attaquent à leurs cultures, car un mauvais diagnostic peut engendrer des pertes considérables.

POUR QUI

- producteurs agricoles (ou leurs conseillers) en conversion biologique pour la culture visée par la demande d'analyse;
- producteurs agricoles (ou leurs conseillers) possédant une certification biologique pour la culture visée par la demande d'analyse.

MARCHE À SUIVRE

POUR LES ENTREPRISES EN CONVERSION

Inscrire dans le champ $\it Remarque$ du $\it formulaire$ de demande d'analyse du LEDP :

- Conversion bio:
- Année du début de la conversion:
- Nom du conseiller régional du MAPAQ;
- Nom de l'organisme de certification avec lequel vous avez un contact.

POUR LES ENTREPRISES POSSÉDANT UNE CERTIFICATIONInscrire dans le champ *Remarque* du <u>formulaire de demande</u> d'analyse du LEDP :

- Nom de l'organisme de certification;
- Numéro de certificat.



